

Avis adopté

Séance plénière du 25 avril 2023

Travail et santé-environnement : quels défis à relever face aux dérèglements climatiques ?

Déclaration du groupe Environnement et Nature

La crise environnementale est suffisamment anxiogène pour éviter d'y rajouter un suspense insoutenable : notre groupe votera cet avis !

Il a été brillamment présenté par le rapporteur, alors, une fois n'est pas coutume, nous vous proposons une réflexion sur la place de l'« expérience CESE » au sein de notre démocratie en souffrance.

L'absence d'écoute, le manque de clarté sur l'ampleur de la crise écologique et des inégalités, et les difficultés à co-construire les lois sont criants. Ils engendrent un sentiment de décalage entre les décisions prises et les réalités vécues. De là naissent la frustration et la colère. Puis, désormais, les violences semblent parfois répondre aux violences dans un engrenage à l'issue incertaine.

Le CESE est peut-être le dernier endroit à savoir pleinement gérer les désaccords et oppositions, ces saines divergences propres à toute démocratie. Le respect, le temps et l'écoute mutuelle nous permettent, a minima, de nous mettre d'accord... sur nos désaccords ! Et plus souvent de les transformer en un consensus, ce qui n'impose pas l'abandon de nos valeurs respectives, mais impose de rechercher une troisième voie, pleinement partagée.

Le travail conduit dans le cadre de cet avis a ainsi offert la possibilité de convertir un dissensus initial en un consensus final, sans rien renier de la force de la proposition de départ. Et, par les temps qui courent, ça peut paraître un luxe, voire un petit miracle !

Mais non, ça n'a rien du miracle. L'intelligence collective et le temps nous ont permis d'aller chercher nos besoins communs, souvent cachés derrière nos stratégies divergentes. Je fais référence ici à ce que nous avons communément appelé dans l'avis « les conditions d'attribution des aides publiques et de leur maintien », un principe jugé essentiel par toute la commission pour que l'argent public ne puisse plus desservir le bien commun que constitue la biosphère. Il s'agit, au contraire, d'enraciner le fait que tous les fonds publics soient désormais compatibles avec la protection de notre unique milieu vie et, très prochainement, avec sa nécessaire régénération.

Cet exemple, et tant d'autres depuis le début de ce mandat, rappelle combien le cadre offert par le CESE est précieux. Souhaitons, dans ces temps troublés, que notre institution soit reconnue et utilisée pour ce qu'elle peut apporter à notre démocratie et à l'impératif de transition et de résilience.